

APPEL À PROJETS - Cité Éducative de Kawéni Année scolaire 2020-2021

Contexte : Le quartier prioritaire de Kawéni, retenu parmi les 80 Cités Éducatives nationales et les 4 Cités Éducatives d'Outre-mer.

La labellisation « Cité Éducative » de Kawéni est un levier pour renforcer la mobilisation des acteurs locaux autour des enfants, des jeunes et de leur famille. **Elle permet de valoriser et de conforter les expérimentations engagées à Kawéni**, de favoriser une approche éducative globale en développant la continuité éducative dans les activités péri- et extrascolaires en cohérence avec les familles. L'accompagnement des services municipaux par les services de l'État permet de déployer des projets structurants et d'aider la montée en compétences des acteurs du territoire, au service des enfants.

Ce programme fait partie du plan de mobilisation nationale pour les habitants des quartiers, issu du rapport sur les banlieues remis par Jean-Louis Borloo le 26 avril 2018, et inspiré des initiatives menées sur le terrain par les élus locaux, les services de l'État et les associations à Grigny, à Clichy-sous-Bois ou encore à Nîmes.

Les enjeux relatifs à la Cité Éducative de Kawéni sont de quatre ordres :

- **Un enjeu de pilotage et de coordination :** créer une synergie de travail et une logique de réseau entre les habitants du quartier, les acteurs institutionnels, associatifs et les établissements scolaires pour rattraper les immenses besoins du territoire ;
- **Un enjeu autour de la place de l'école dans le quartier :** créer les conditions favorables à l'apprentissage pour les enfants et les jeunes dans un partenariat étroit entre le quartier, les parents, les associations et les établissements scolaires ;
- **Un enjeu de continuité éducative :** permettre la construction de parcours qui articulent les différents temps de l'enfant et les étapes de son développement jusqu'à l'âge adulte ;
- **Un enjeu d'ouverture au monde :** accompagner chaque jeune dans son projet professionnel afin que la jeunesse de Kawéni soit une force pour développer le territoire

Qu'est-ce que c'est la cité éducative ?

Les Cités éducatives visent à intensifier les prises en charges éducatives, des enfants et des jeunes, **de 0 à 25 ans, avant, pendant, autour et après le cadre scolaire**. Elles consistent en une grande alliance des acteurs éducatifs dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville : parents, services de l'État, des collectivités, associations, habitants. L'ambition de la démarche des Cités éducatives n'est pas d'être un dispositif de plus mais de mieux coordonner les dispositifs existants et d'innover pour aller plus loin. L'enjeu est de pouvoir **accompagner au mieux chaque parcours éducatif individuel, depuis la petite enfance jusqu'à l'insertion professionnelle, dans tous les temps et espaces de vie**.

Modalités de l'appel à projets

L'équipe de pilotage de la Cité Éducative de Kawéni, composée de l'**Éducation Nationale, de la Préfecture et de la Ville de Mamoudzou**, lance un appel à projets pour l'année scolaire 2020/2021 et dans la perspective d'un démarrage **dès décembre 2020**.

Les axes prioritaires retenus pour l'année 2020/2021 par les co-pilotes de la Cité éducative de Kawéni sont les suivants :

1. Conforter le rôle de l'école : créer les conditions favorables à l'apprentissage pour les enfants et les jeunes dans un partenariat étroit entre le quartier, les parents, les associations et les établissements scolaires ;

Les objectifs retenus :

- **Améliorer le bien-être des élèves** : Améliorer les conditions d'accueil des élèves et les conditions d'exercice des enseignants ;
- **Stabiliser les équipes pédagogiques et les faire monter en compétences ;**
- **Encourager l'ambition scolaire : Valoriser des parcours exceptionnels et favoriser l'ambition scolaire au travers actions pour lutter contre le décrochage scolaire, de remise des diplômes ("graduation") à chaque passage de cycle ou de témoignages parcours.**

2. Promouvoir la continuité éducative : permettre la construction de parcours qui articulent les différents temps de l'enfant et les étapes de son développement jusqu'à l'âge adulte

Les objectifs retenus :

- **Encourager la coopération avec les parents** en accompagnant les parents sur leur fonction au sein de la famille, en valorisant la fonction des parents et en renforçant le lien parent/enfant ;
- **Permettre la persévérance scolaire** en prévenant et évitant le décrochage scolaire ;
- **Promouvoir l'éducation citoyenne** avec l'accès au numérique ;
- **Permettre une meilleure prise en charge d'enfant ;**
- **Diversifier les offres éducatives** autour de la science, de la culture et du sport.

3. Ouvrir le champ des possibles : Accompagner chaque jeune dans son projet professionnel afin que la jeunesse de Kawéni soit une force pour développer le territoire.

- Promouvoir la mobilité des jeunes à l'international, notamment au travers de rencontres, du service civique européen (SVE) ;
- Faire découvrir les filières de formation et les métiers aux jeunes afin de mieux les accompagner dans leur orientation ;
- Développer des actions d'insertions de jeunes sans qualification ;
- Accompagner les jeunes pour leur permettre de réussir leur parcours universitaire ;
- Mettre en place un dispositif de lutte contre l'illettrisme spécifiquement pour les jeunes.

Eligibilité des projets

Cet appel à projets s'adresse aux :

- Établissements scolaires implantés à Kawéni, de la maternelle à la terminale, public ou privés
- Établissements publics ;
- Associations loi 1901 ;
- Organismes à but non-lucratif.

Le projet doit contribuer à structurer la communauté éducative de Kawéni et s'inscrire dans l'un des axes de la Cité Éducative :

- 1. Conforter le rôle de l'école ;**
- 2. Promouvoir la continuité pédagogique ;**
- 3. Ouvrir le champ des possibles.**

Les conditions suivantes doivent être respectées faute de quoi le projet sera rejeté.

- **Adéquation** avec les trois axes de la cité éducative de Kawéni en faveur des enfants, des jeunes et des habitants de Kawéni ;
- **Présence de co-financement** : la Cité Éducative de Kawéni demande un minimum de 20% de co-financement
- **Multipartite** : le projet proposé doit permettre la mobilisation de l'alliance éducative de Kawéni (parents, établissements scolaires, services de l'État, des collectivités dont de la Ville, associations de quartier, associations villageoises, habitants de Kawéni etc.). Un lien particulier avec les établissements scolaires implantés à Kawéni sera apprécié.

Modalités de candidature

Les candidatures seront reçues de façon numérique jusqu'au 10 Novembre 2020 minuit à l'adresse mail suivante : citeeducativedekaweni@mairiedemamoudzou.fr

Les dossiers remis doivent compter les pièces suivantes :

- La fiche de projet type « cité éducative de Kawéni »
- Cerfa de demande de subvention.

Les candidats peuvent être accompagnés auprès du **CROSS Mayotte (Service CRIB) et de la Maison de Projet de Kawéni** pour la constitution du dossier de candidature de l'appel à projets de la Cité Éducative de Kawéni.



Pour les porteurs de projet auxquels les financements sont rattachés à l'Education Nationale (Collège K1, chef de file), l'achat du matériel ne doit pas être supérieurs à 799 Euros en prix unitaire. Cette condition n'est pas soumise à la Caisse des Écoles, aux associations demandant directement leur financement à l'ANCT.

Modalités de sélection des projets soumis aux appels à projets

Les projets proposés seront analysés et soumis à une commission.

La commission permettra une parité entre les trois co-pilotes de la Cité Éducative de Kawéni (Caisse des écoles/Ville de Mamoudzou ; Rectorat de Mayotte ; Préfecture de Mayotte). Afin de respecter l'esprit du dispositif national des Cités Éducatives et le rôle des bénéficiaires (enfants, jeunes et parents), la commission sera également composée de représentant des jeunes et des parents.

Critères de sélection

La sélection des projets est établie sur la base des critères suivants, sans hiérarchisation :

- L'impact sur la réussite éducative des enfants de 0 à 25 ans et sur la structuration de l'alliance éducative de Kawéni ;
- La mise en cohérence et les synergies créées avec les dispositifs existants au sein du quartier prioritaire de Kawéni ;
- La recherche de cofinancements est nécessaire. **La Cité Éducative de Kawéni demande un minimum de 20 % de co-financement ;**
- La qualité des **relations partenariales induites** par et pour le projet.
- **Les projets multipartites en lien particulier avec les établissements scolaires de Kawéni sera attentivement regardé ;**
- L'implication des enfants et des parents dans le montage du projet ;
- Des méthodes de mobilisations du public innovantes ;
- La faisabilité technique et financière du projet ;
- La conformité du dossier de candidature : informations dûment complétées, intégralité des documents fournis, qualité de la forme et du contenu.

La commission se réunira pour instruire collectivement les projets et rendre leurs avis. Ainsi, les projets retenus les porteurs seront invités à saisir leurs actions sur la plateforme dauphin avant le 20 novembre 2020 ;

Les candidats retenus peuvent être accompagnés dans la saisie de leur dossier sur la plateforme dauphin par **la maison de projet (NPNRU) et la Cité Éducative de Kawéni.**

Contact ou renseignements

MADI CHARIF Djazilah, Cheffe de projet « Cité éducative de Kawéni », Caisse des Écoles de Mamoudzou, pour le co-pilote communal

Courriel : d.madicharif@mairiedemamoudzou.fr

Téléphone : 0639 252624